



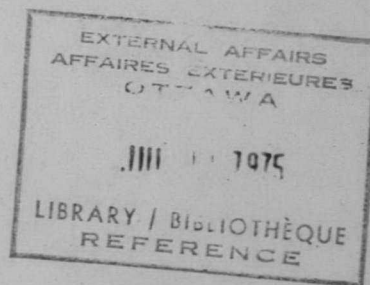
CANADA

**C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
É**

N<sup>o</sup> 53

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 3 JUILLET 1975



\$200 MILLIONS POUR L'INDONÉSIE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Un protocole d'entente vient d'être signé entre le Canada et l'Indonésie. En vertu de ce protocole, le Canada fournira \$200 millions pour aider au développement de l'économie indonésienne et faciliter le commerce entre les deux pays.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen et le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Alastair Gillespie, sont les signataires canadiens. Les signataires indonésiens étaient le ministre des Affaires étrangères, Son Excellence M. Adam Malik, et le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Son Excellence le professeur Widjojo Nitisastro.

Les deux pays doivent entamer des négociations en vue de conclure des accords pour l'établissement au Canada de lignes de crédit totalisant \$200 millions, lesquels aideront l'Indonésie à acheter des biens et des services canadiens.

L'Agence canadienne de développement international doit financer \$25 millions de ce montant alors que le solde, soit \$175 millions, proviendra de la Société pour l'expansion des exportations et d'institutions financières canadiennes.

Les fonds de l'ACDI seront acheminés en vertu d'un accord de prêt au développement qui doit intervenir entre les gouvernements des deux pays. Quant à la Société pour l'expansion des exportations, elle doit signer une entente avec le ministère des Finances de l'Indonésie. Ces accords seraient conclus avant le 31 janvier 1976.

Les parties en cause s'entendront sur les projets à financer et la préférence sera donnée aux fournisseurs canadiens de biens et services.